

ASSOCIATION DE L'ETAT A L'ELABORATION DU SCOT DU GRAND SAUMUROIS

Conseil Syndical
du 5 novembre 2010



Présent
pour
l'avenir

Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire

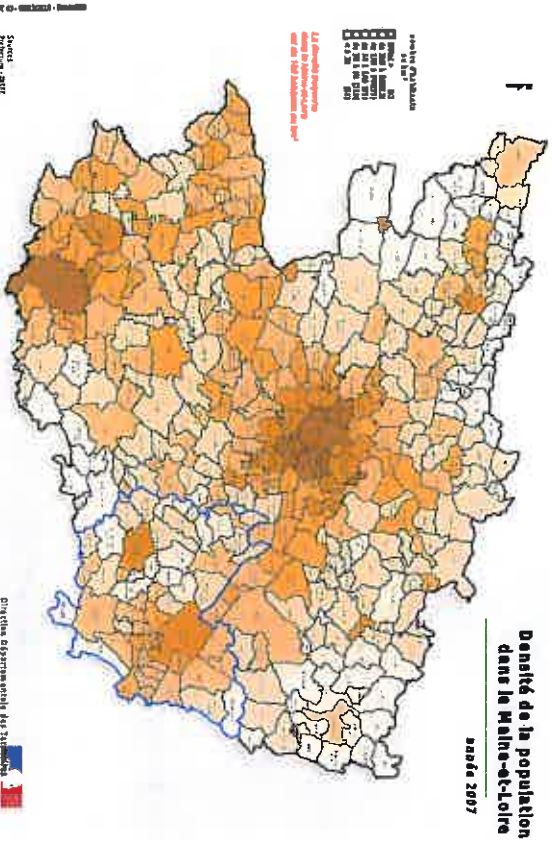
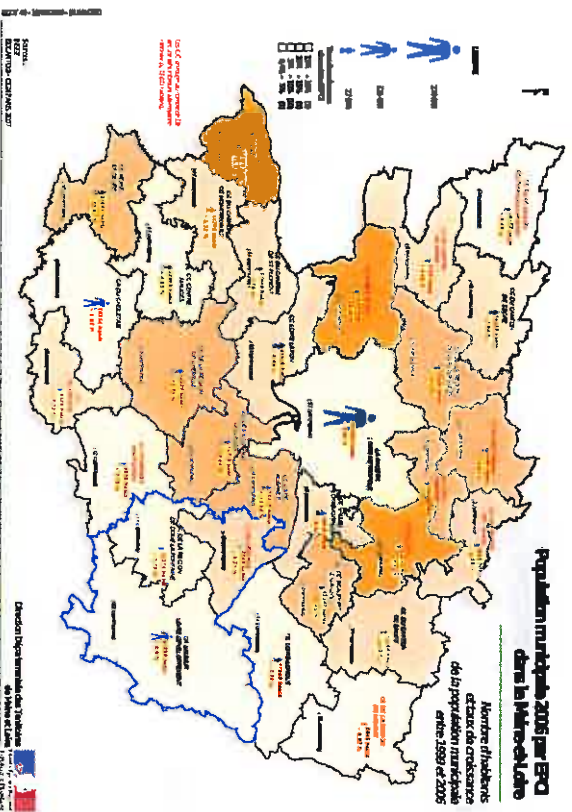
SAUMUROIS PATRIE DÉVELOPPEMENT

Le cadre de l'intervention de l'Etat

Les services de l'Etat assurent 4 rôles en matière de SCOT :

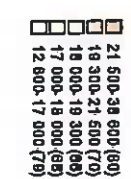
- la rédaction et la transmission du porter à la connaissance
- l'association au long de la procédure qui se traduit par :
 - un document d'association qui exprime le point de vue des services de l'Etat sur le territoire notamment au regard des lois Grenelle
 - le suivi de l'élaboration du SCOT
- l'animation des démarches inter SCOT
- autorité environnementale

Respecter les particularités territoriales



- des dynamiques démographiques plutôt faibles
- des densités communales contrastées
- des différenciations sociales marquées entre les communes

Revenu moyen
2006
par foyer fiscal

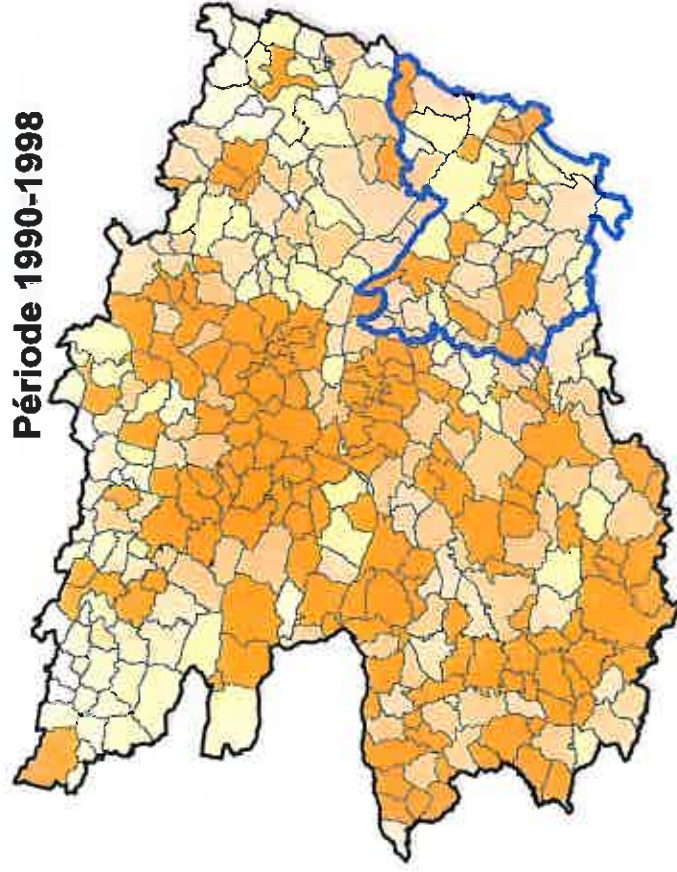


→ **organisation territoriale différenciée par territoire même si certaines orientations peuvent être communes**

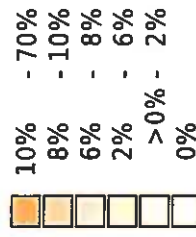
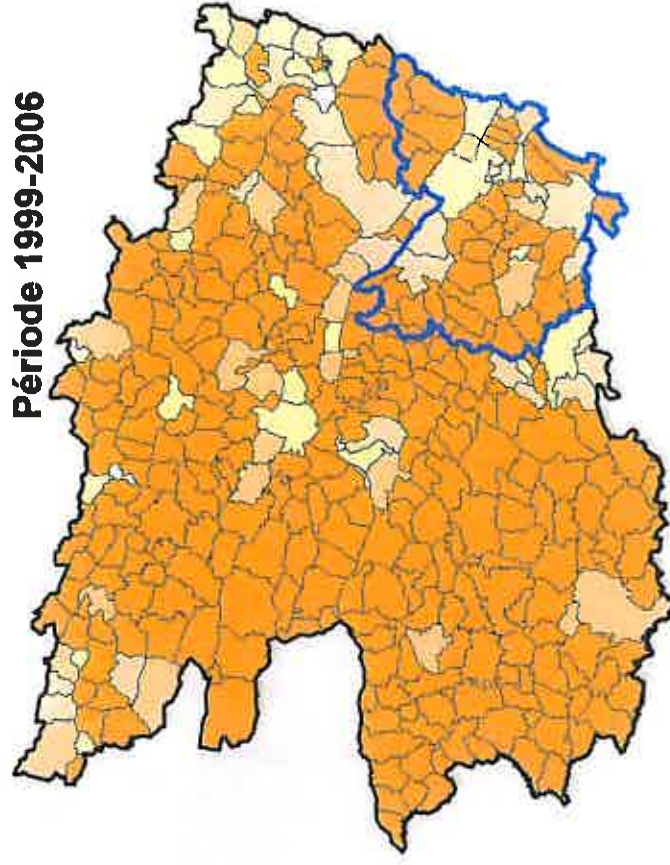
Lutter contre l'étalement urbain

- Un développement urbain quasi généralisé qui brouille l'organisation urbaine

Période 1990-1998



Période 1999-2006

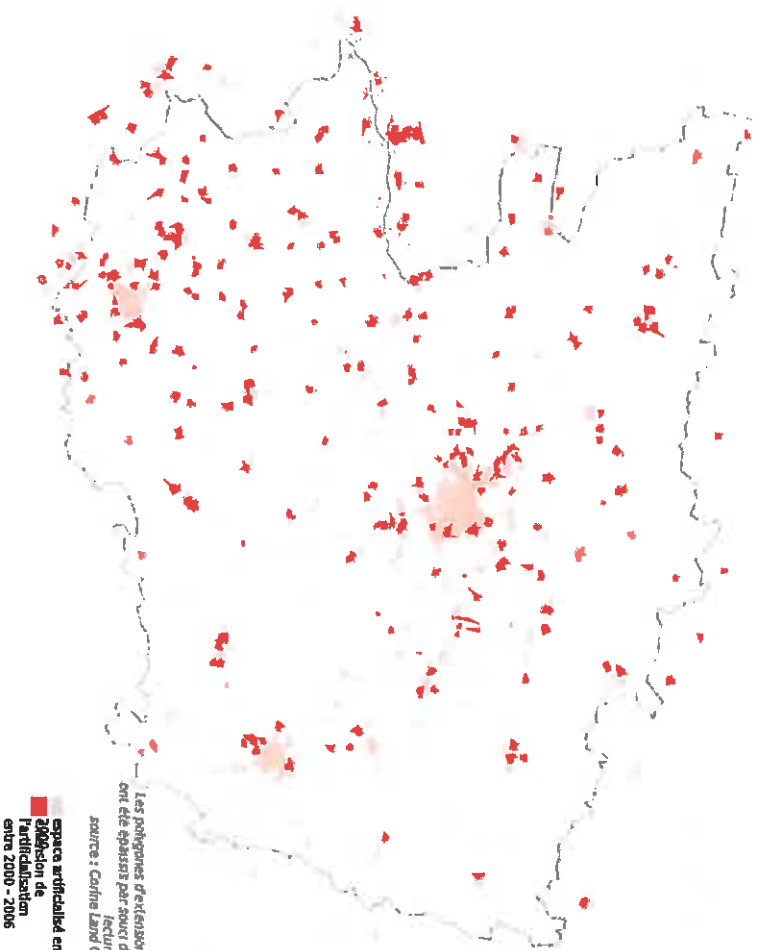


Nombre de logements
Commencés durant la période
rapporté au parc des résidences
principales existant en début de
période

- favoriser les polarités territoriales
- maîtriser le développement des communes rurales

Économiser l'espace

Extension de l'artificialisation entre 2000 - 2006



**Une artificialisation
estimée à 60 ha /an**

- Une consommation croissante d'espace pour l'habitat :
 - 30 ha/an 1991-1999
 - 50 ha/an depuis 2000
- Un taux de consommation d'espace de 5 %

Les polygones d'extension ont été épaisés par souci de lecture
source : Carine Land Coeur

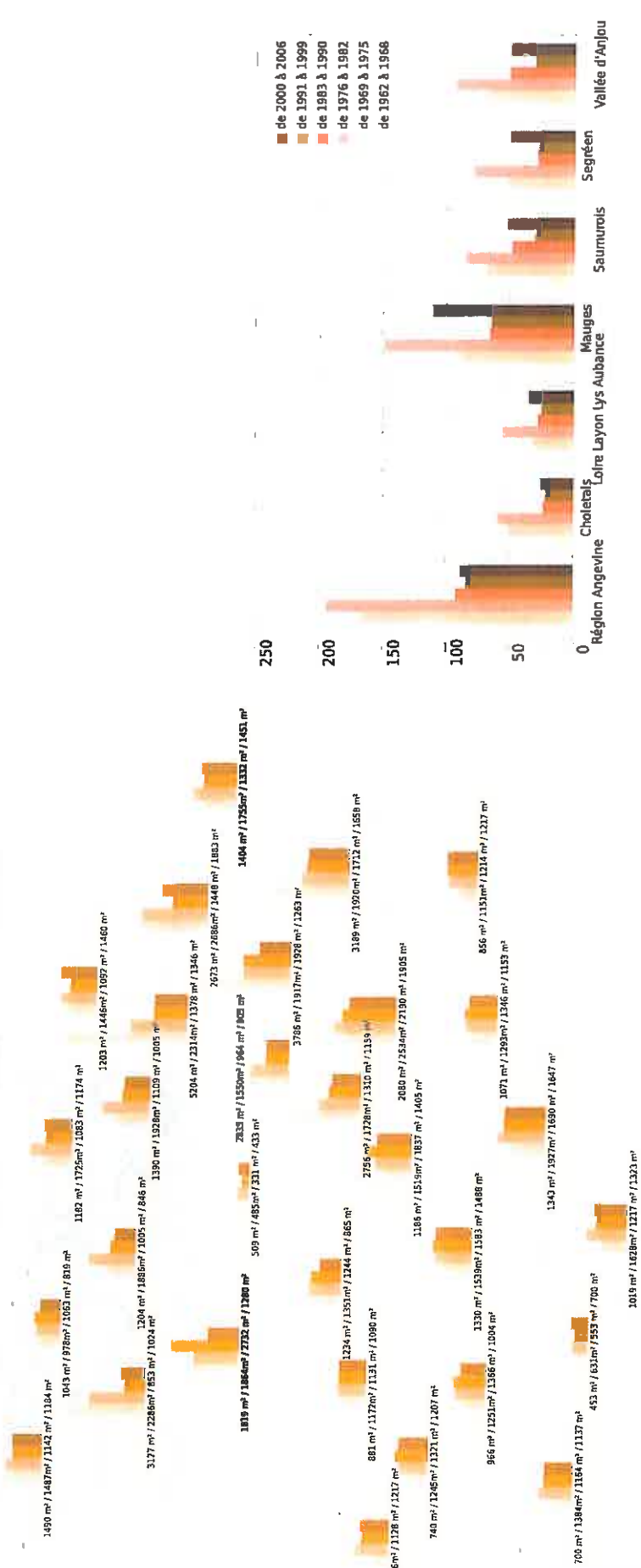
■ espace artificialisé en 2006
■ 2000-2006

→ **réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles**

→ **examen par la commission départementale de la consommation d'espace**

Economiser l'espace

- Une stabilisation de la superficie des terrains par logement
- 1200-2000 m² selon les territoires (939 m² en Maine-et-Loire)
- Promouvoir des formes urbaines plus denses
- Limiter l'urbanisation diffuse



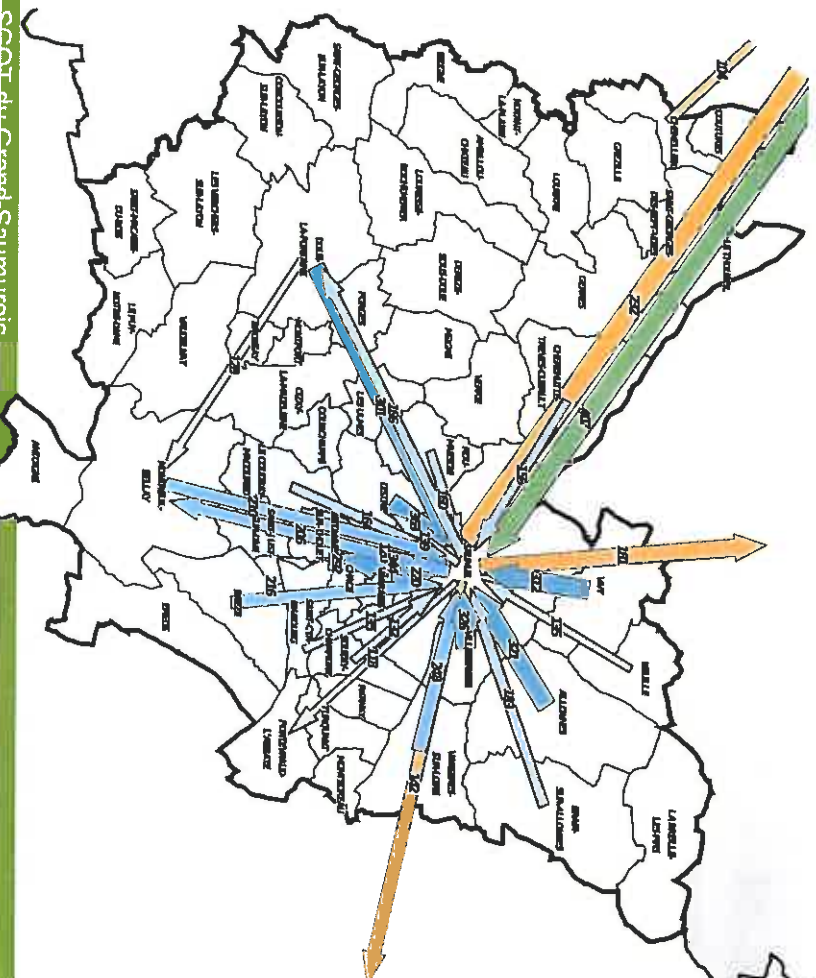
source : Fichiers foncier 2009

Développer les modes alternatifs à l'automobile

Déplacements au recensement 2006 (chiffres arrondis)

Scot du	Domicile-Travail	Etudes	D-T & études
Infracommunaux	37 %	50 %	41 %
Intercommunaux	29 %	24 %	27 %
Entrant Scot	18 %	14 %	17 %
Sortant Scot	16 %	12 %	15 %
			100 %

Source : Insee (exploitation complémentaire) du RGPP 2006



- **81 % des déplacements en VP**
- **1,2 % des déplacements en TC**

→ mener une réflexion sur l'articulation développement urbain et déplacements
 → développer les modes alternatifs à l'automobile

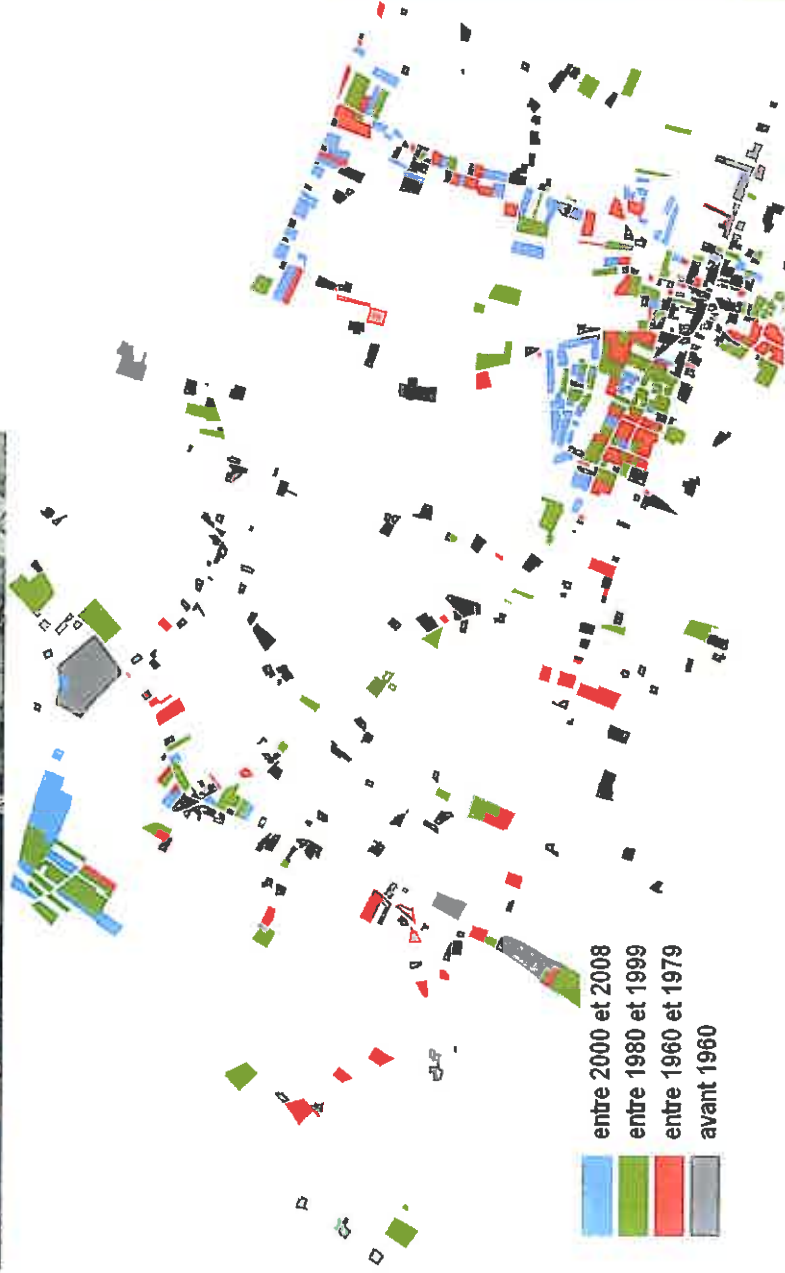
Décliner territorialement

les 5 orientations du plan

départemental de l'habitat dans le SCOT

- diversifier les formes urbaines
- favoriser l'accession à la propriété avec une réduction de la consommation du foncier.
- favoriser le renouvellement du parc locatif social à l'occasion de nouvelles opérations – répondre aux besoins en logements aidés
- requalifier et adapter le parc privé – lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
- développer une offre de logements pour tous – jeunes et personnes en difficulté

Promouvoir des formes urbaines moins consommatrices d'espace



- un développement parfois au détriment de l'identité des bourgs
- une prédominance de l'habitat individuel
- un habitat pas toujours organisé, peu dense et consommateur d'espace

Développer de nouvelles formes urbaines

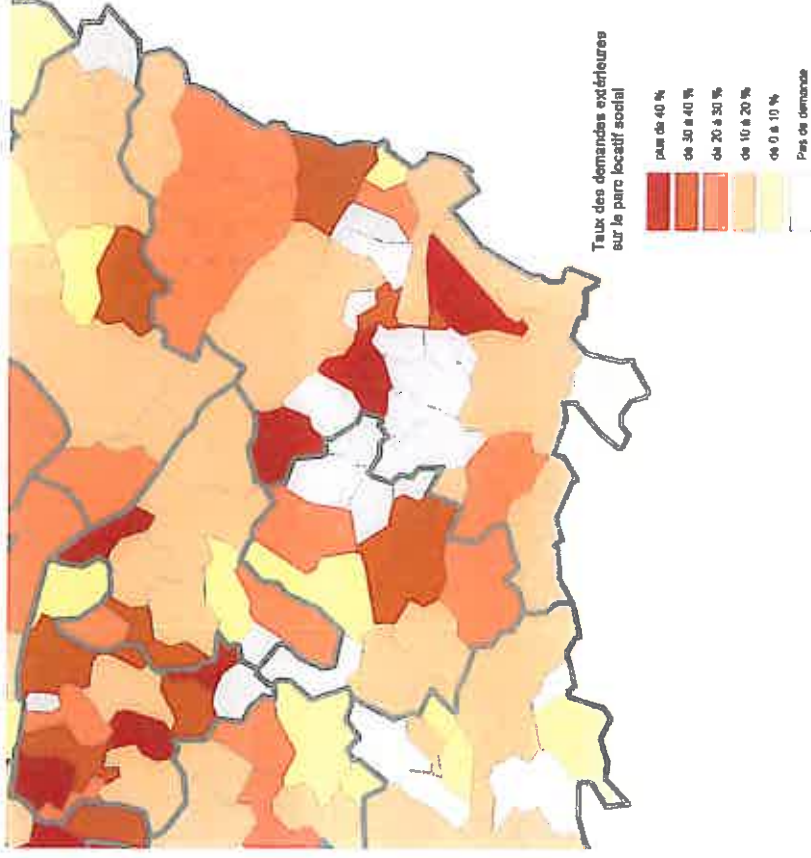


- respecter l'identité des bourgs
- favoriser le renouvellement urbain
- développer des formes d'habitat plus denses : 15 logts/ha en rural et 20 logts/ha dans les polarités
- favoriser les petits logements
- promouvoir des espaces publics de qualité

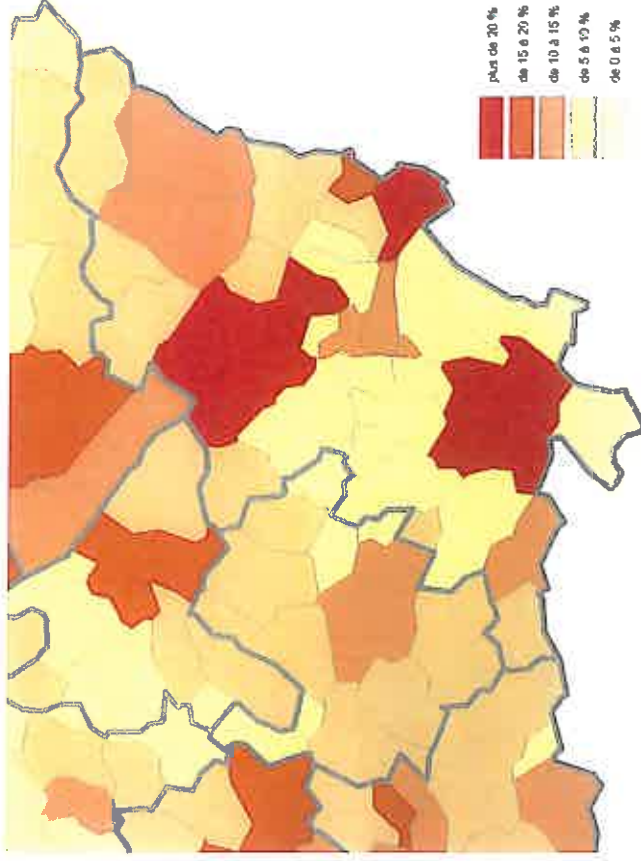


Favoriser le renouvellement du parc locatif

Demande de logements sociaux en 2009 par commune du Saumurois



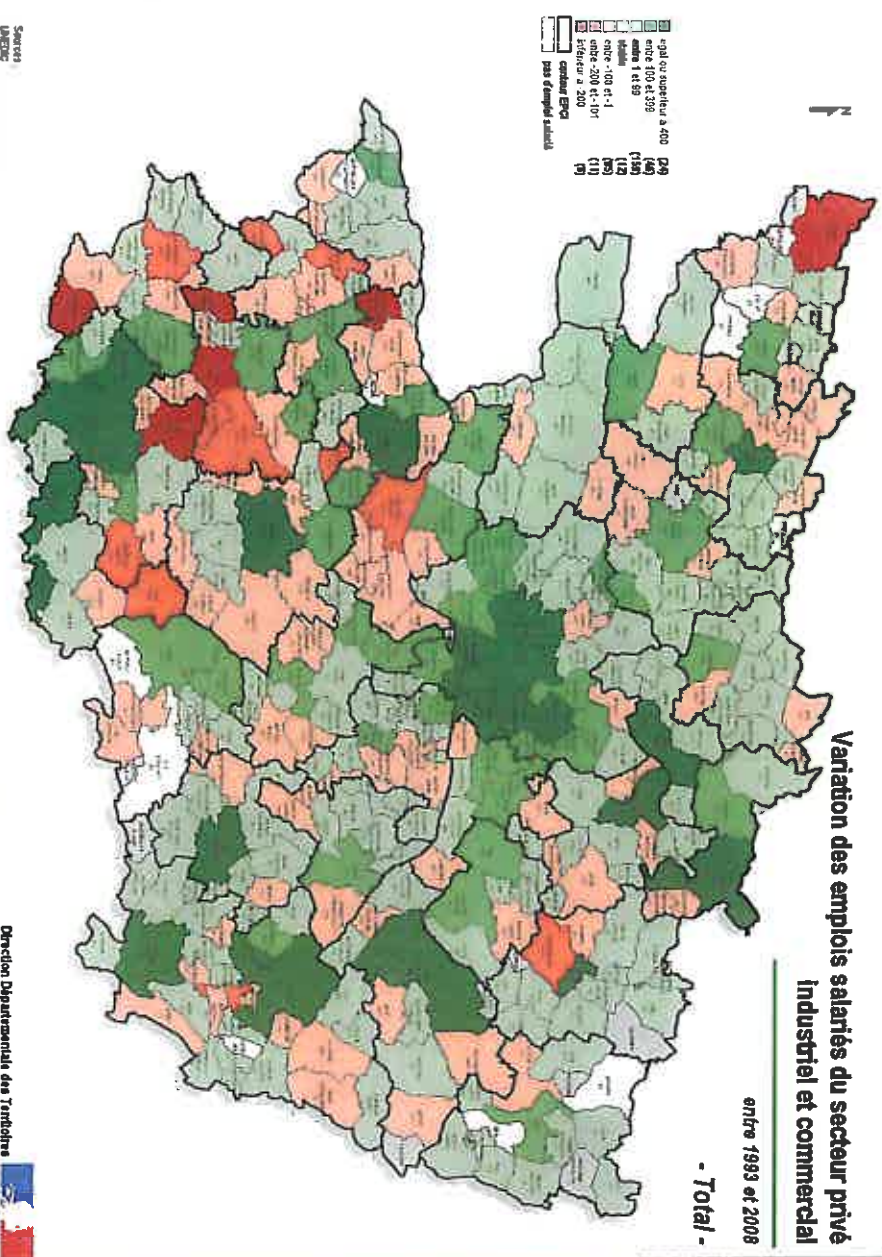
Taux de logements sociaux par commune du saumurois - 2009



- Requalifier et adapter le parc privé et le parc social existants (éco d'énergie)
- Prévoir des taux de logts sociaux minimum dans les opérations - 10-15 % en secteur 5
- Résorber l'habitat indigne
- Réhabiliter les logements vacants

Accompagner une résidentialisation croissante de l'économie

Variation des emplois salariés du secteur privé
industriel et commercial

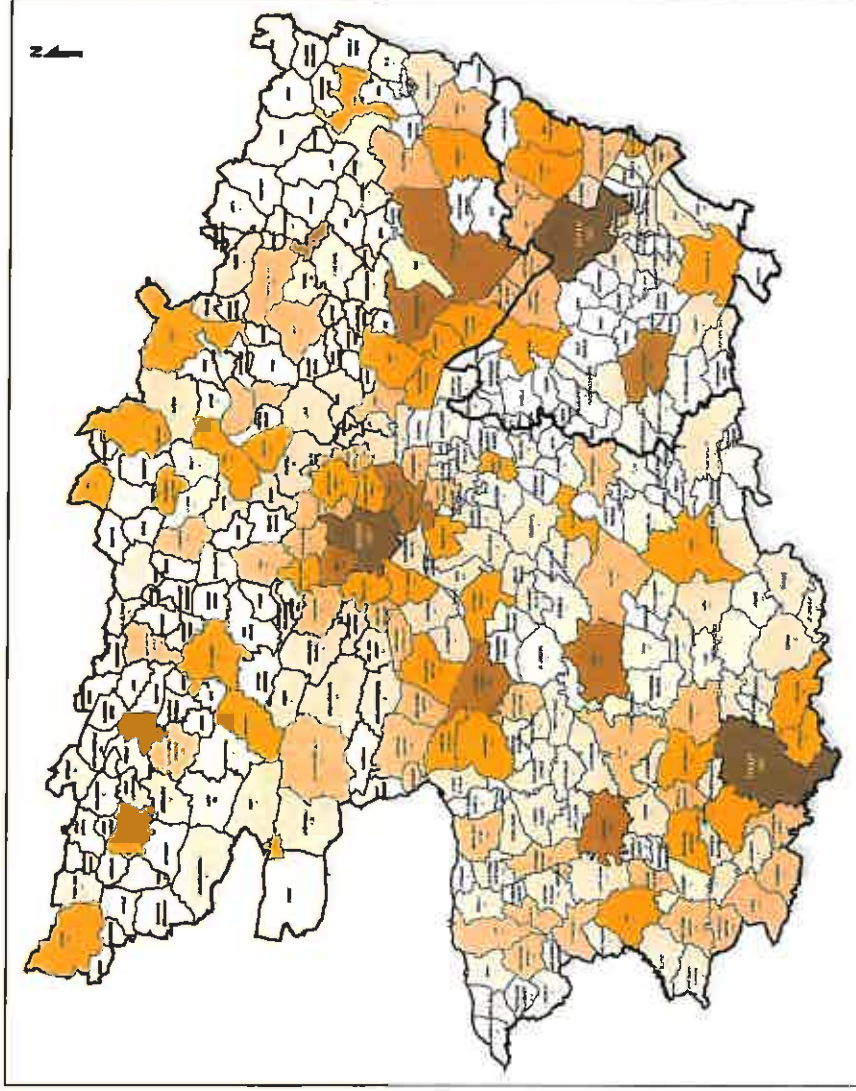


- conforte le réseau d'entreprises artisanales déjà développé
- maintienne les emplois industriels
- accompagner le développement de l'économie résidentielle : services, tourisme...
- favoriser la gouvernance intercommunale

Rechercher les équilibres commerciaux

Face à un maillage de super et hyper marchés polarisé l'enjeu pour le SCOT est de définir une organisation commerciale qui assure :

- le maintien des commerces de 1ère nécessité en milieu rural
- la cohérence avec le développement urbain et en particulier l'animation des bourgs
- le rôle des polarités
- l'équilibre avec les pôles d'Angers, Longué, Brissac...
- La nécessité d'élaborer un DAC

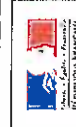


Nombre de commerces alimentaires par communes

LEGÈNDE
 0 stores
 1 store
 2 stores
 3 stores
 4 stores
 5 stores et plus

Les communes en blanc (109) n'ont pas de commerce alimentaire.

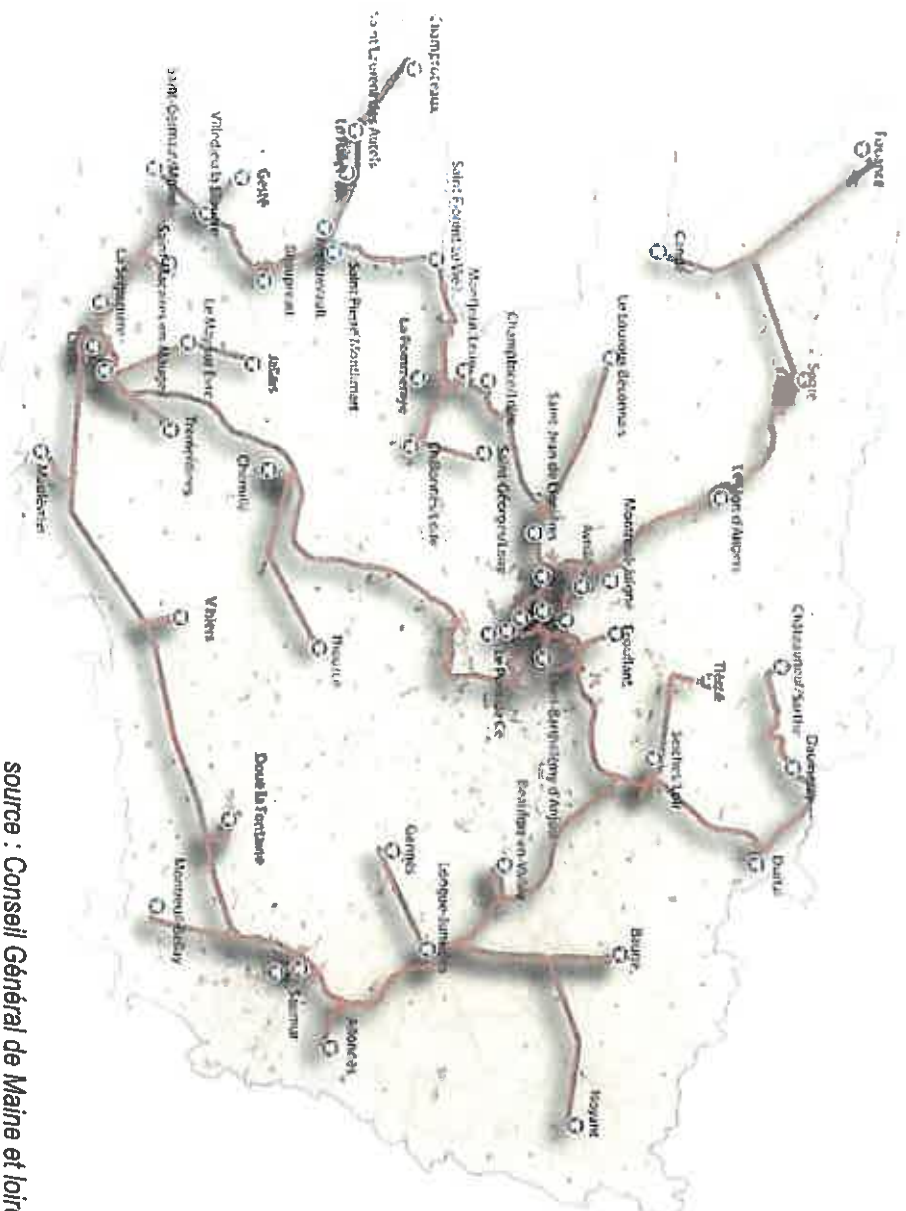
SCOT du Grand Saumurois
 - 2017 -



SCOT du Grand Saumurois
 Direction Départementale de l'Équipement Rural
 49100 Angers

Permettre à tous d'accéder aux réseaux numériques

Carte du réseau M@ilis@



source : Conseil Général de Maine et Loire

- 96 % des foyers éligibles à DSL + 4% en wimax ou satellite
- Plan France Numérique 2012, schéma de cohérence régionale avec comme objectif : le très haut débit généralisé
- schéma départemental d'aménagement numérique

→ articuler aménagement numérique et développement urbain

→ le DOO peut subordonner l'ouverture à l'urbanisation à la desserte numérique

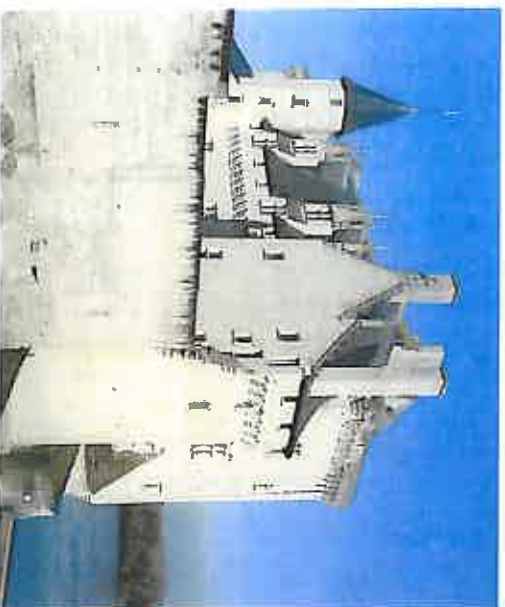
S'adapter et atténuer le changement climatique



Prendre en compte le schéma énergétique du PNR, Plan climat énergie territorial et le schéma régional du climat de l'air et de l'énergie

- Définir des secteurs où l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par des performances énergétiques renforcées
- Coordonner urbanisation dense et desserte en transports en commun
- Introduire des objectifs sur les bâtiments existants
- Poursuivre le développement des énergies renouvelables

Des paysages exceptionnels à protéger et à valoriser



- la valeur exceptionnelle du Val de Loire UNESCO
- la charte du Parc Naturel régional

- réaliser une étude paysagère au niveau du SCOT et exiger des études paysagères spécifiques dans les PLU
- éviter l'ouverture de nouvelles zones sur les flancs et hauts de coteaux de Loire
- préserver les vues remarquables et éviter la fermeture des paysages
- protéger les structures paysagères dans les PLU
- préserver les paysages ordinaires
- valoriser les entrées de ville

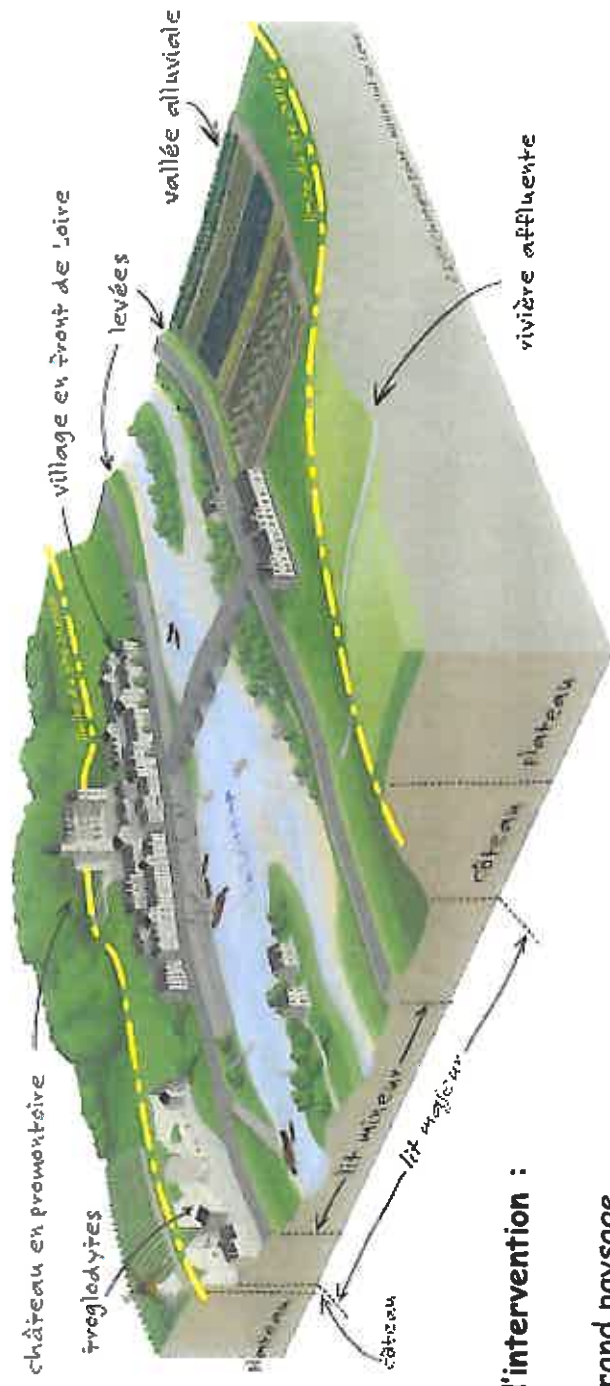
Des paysages exceptionnels à protéger et à valoriser

1. Évolutions au très fort impact visuel, qui brouillent l'organisation territoriale typique :

- urbanisation des hauts de coteaux et des points hauts
- étalement urbain, mitage
- suppression des coupures vertes

3. Atteinte à l'intégrité et à la qualité du patrimoine bâti, en particulier:

- destruction
- aménagements, travaux d'entretien ou de restauration inadaptés



Trois échelles d'intervention :

1. L'échelle du grand paysage
2. L'échelle moyenne
3. L'échelle du paysage de proximité

2. Banalisation et dégradation de la qualité et la typicité des paysages urbains

- uniformisation de l'urbanisme et de l'architecture
- rupture d'échelle, de forme, de style, de couleur
- fermeture des perspectives

Un riche patrimoine culturel à valoriser

- une richesse archéologique inventoriée
- des monuments classés ou inscrits : châteaux, moulins, églises dont il convient de préserver les abords et vues remarquables
- un patrimoine typique à valoriser : maisons de maître, moulins
- un « petit » patrimoine à préserver dans les PLU
- mutualiser le réseau des équipements culturels



Préserver la biodiversité et les continuités écologiques

Un territoire d'une grande richesse écologique notamment de zones humides qui exige

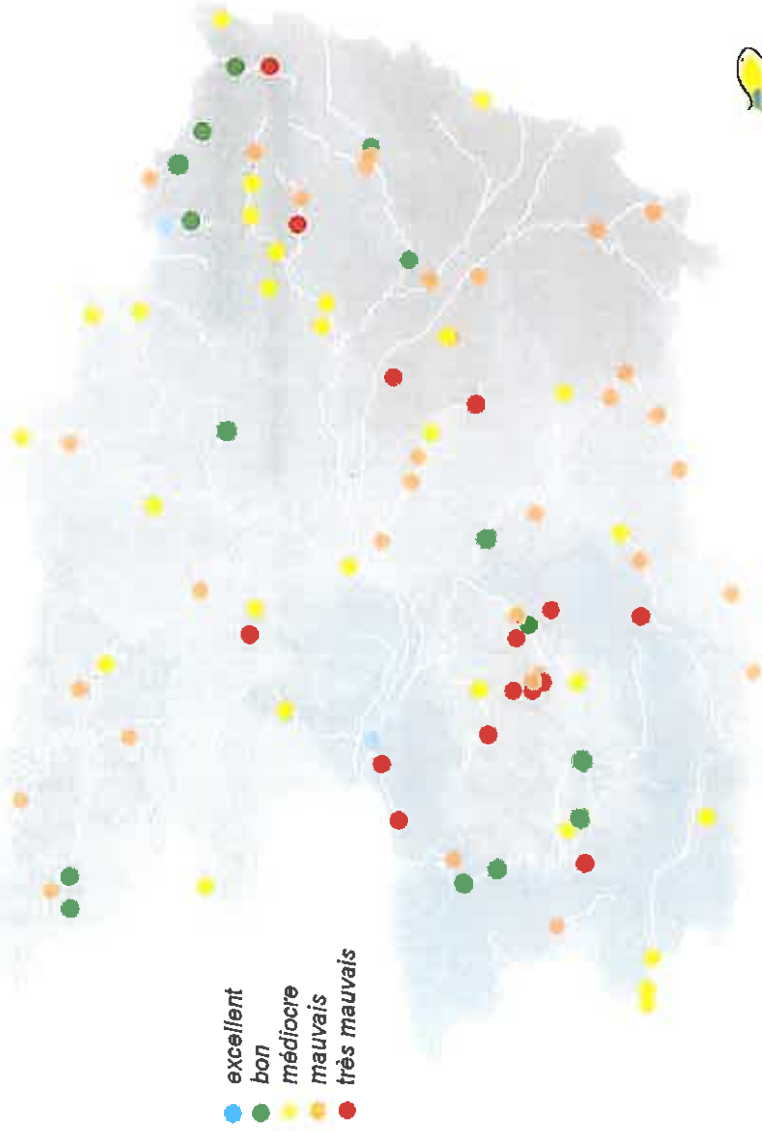
- des protections fortes dans les sites exceptionnels (Loire)
- des protections adaptées pour les espaces remarquables dans les PLU
- inscrire une trame verte et bleue dans le SCOT en cohérence avec les autres SCOT



Une gestion complexe de l'eau

Un territoire où la qualité de l'eau est globalement médiocre

INDICE POISSON



Comité Saumurois de la Pêche
Prévention des milieux aquatiques
Bridoux Malou et Lefebvre - mars 2017

Préconisations en déclinaison des SAGE

- mettre en cohérence le développement urbain et la capacité épuratoire des systèmes d'assainissement
- maîtriser les eaux pluviales par des politiques globales
- réduire l'artificialisation des cours d'eau
- préserver les captages d'eau potable et mettre en cohérence le développement urbain avec la disponibilité d'eau potable

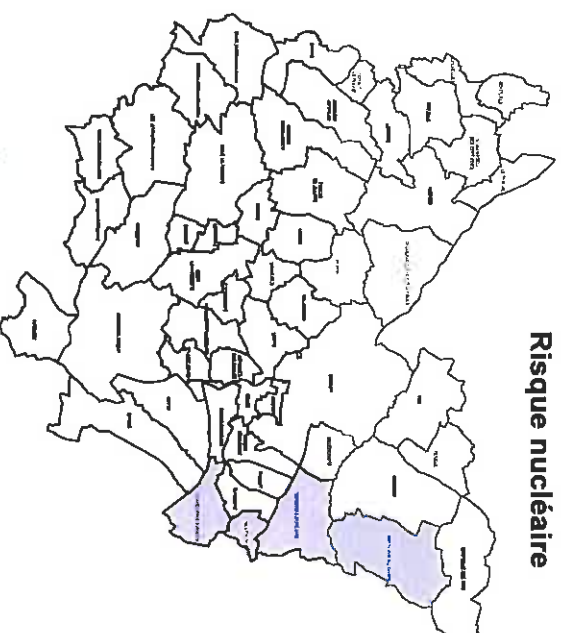
Prendre globalement les risques

en compte dans le SCOT

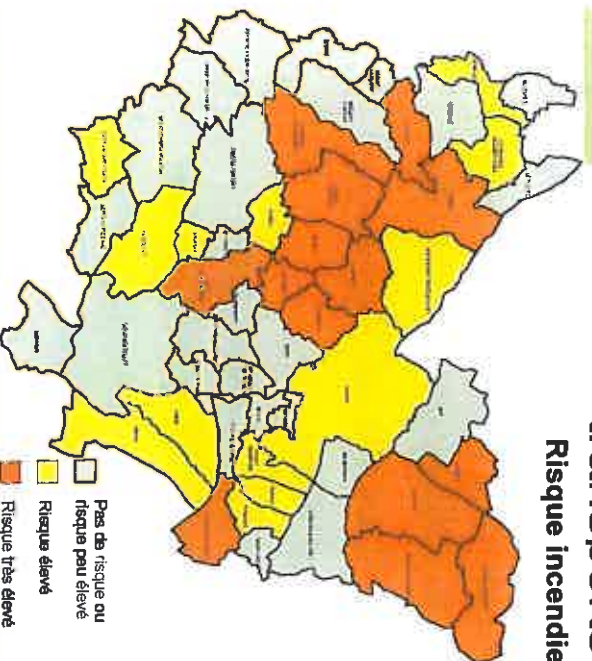
Des nuisances et risques dont il faudra tenir compte :

- inondations
- mouvements de terrain
- feu de forêts
- retrait gonflement des argiles
- transports de matières dangereuses

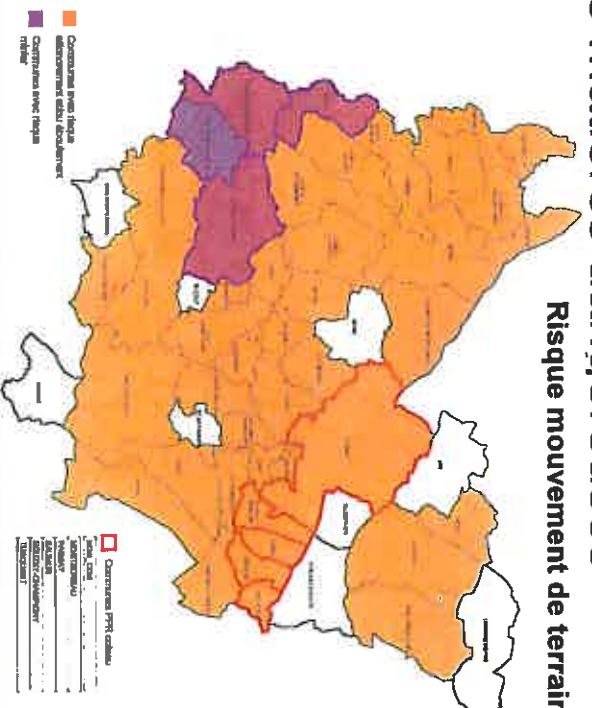
Risque nucléaire



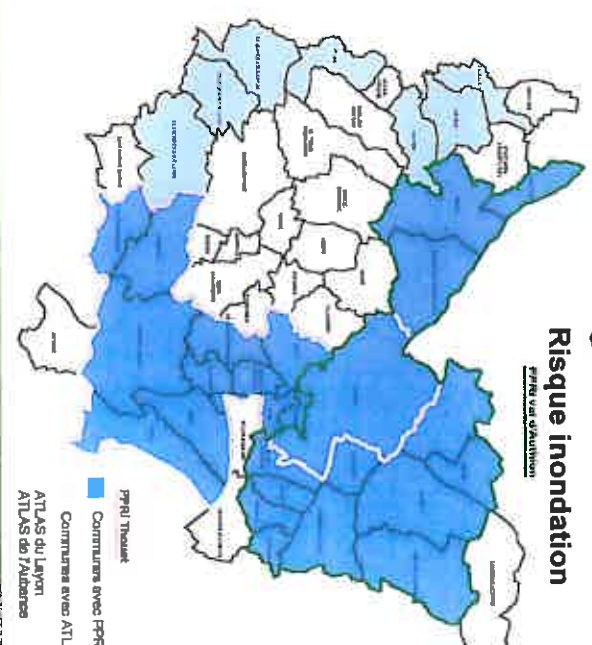
Risque incendie



Risque mouvement de terrain



Risque inondation



Pas de risque ou
risque peu élevé
Risque élevé
Risque très élevé

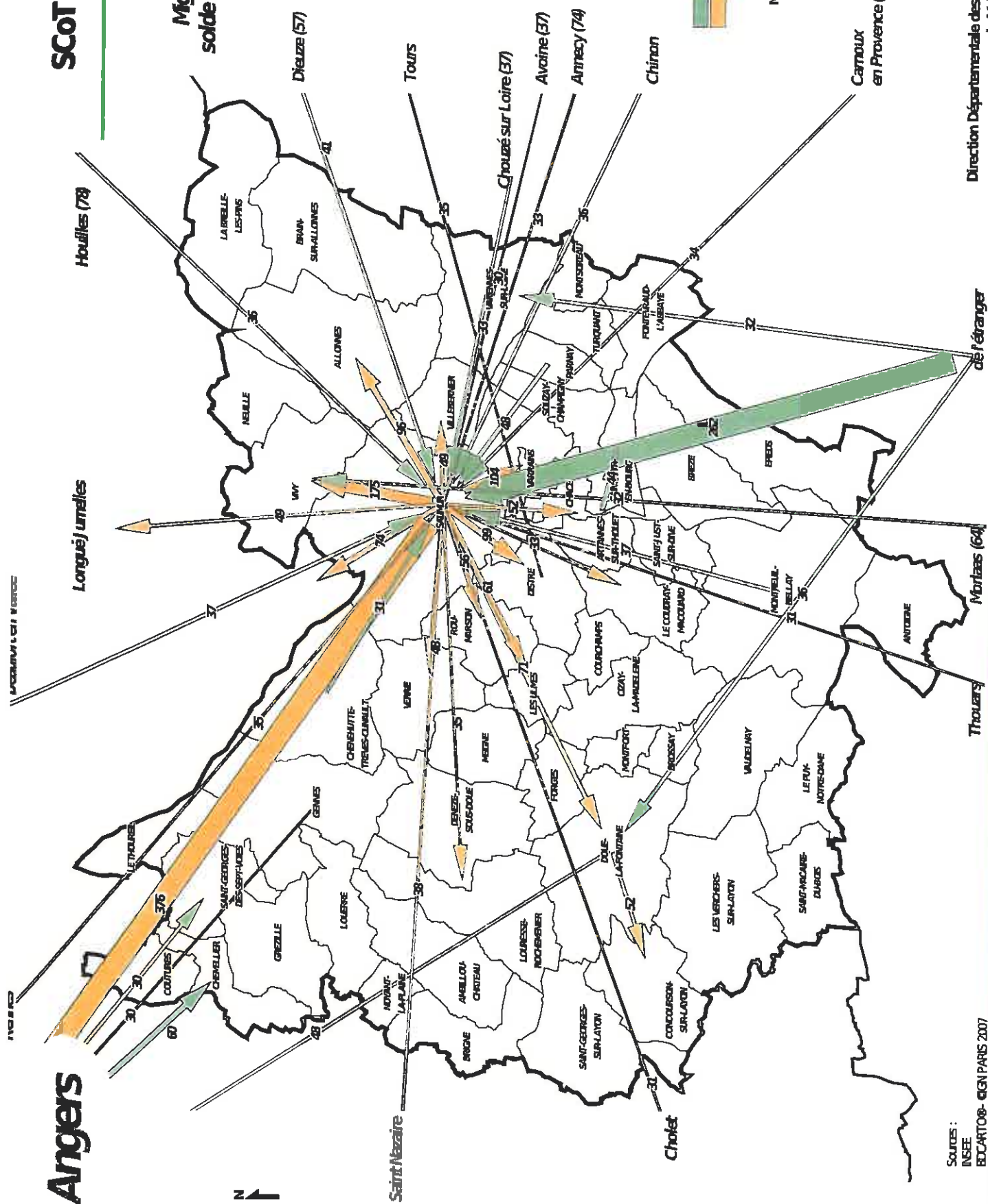
Communes avec forte
dépendance eau souterraine
Communes avec risque
mineur

Communes PPR cadastre
PPR, Code
administratif
Niveau
Risque inondation
Risque incendie
Risque mouvement de terrain

PPR/Thouet
Communes avec PPR
Communes avec ATLAS
ATLAS du Layon
ATLAS de l'Authouais

Recensement 2006

Migration résidentielle
solde flux entrant/sortant



solde flux entrant/sortant positif
solde flux entrant/sortant négatif

Nombre de personnes ayant migré
dans les 5 dernières années.
(solde supérieur à 30 individus)

Carnoux
en Provence (13)

#Diapo 3

Sources :
INSEE
EDCARTO06 - IGN PARIS 2007

Direction Départementale des Territoires
de Maine et Loire



